

COMITE DE PILOTAGE DU 08 DECEMBRE 2016 – A PALOMA À NIMES

Etaient présents :

- Alban Cogrel (U-FISC),
- Stéphanie Gembariski (FEDELIMA), Véra Bezsonoff (FEDELIMA),
- Bruno Colin (Accompagnateur – OPALE),
- Jean-Yves Pineau (Accompagnateur – LES LOCALOS),
- Sébastien Cornu (Accompagnateur),
- Delphine Jay (La Cigale)
- Philippe Berthelot (personne ressource)
- Stéphane Soler (La Gare)
- Raphaël Pierret (La Gare, stagiaire DEJEPS - développement de projets et territoires et réseaux)

En vidéo conférence :

- Pierre Gau (Art'CADE)
- Benjamin Fraigneau (FEDELIMA)



1. Point d'étape et perspectives sur les processus de coopération sur chacun des trois territoires impliqués dans le projet d'expérimentation au processus de coopération / FDVA

Le Nyonsais Baronnie - La Cigale

Le projet collectif est validé et réaffirmé par les différentes parties prenantes mais il est nécessaire désormais de se donner le temps de travailler ensemble.

Sur un contrat de développement durable, la région apporte 8 000 euros en soutien à ce projet de coopération.

Ce soutien vient en complément des 12 000 euros fléchés dans le cadre du soutien FDVA, fléché sur l'accompagnement de ce territoire. Ce complément va donner davantage de marge pour poursuivre l'expérimentation.

Il y avait 14 personnes investies dans le projet, aujourd'hui 7 personnes sont réellement investies. Pour le moment, il n'y a pas d'ouverture des réunions à l'ensemble des membres des structures concernées. Il faut d'ailleurs clairement poser des prémisses de fonctionnement et définir également le périmètre.

D'une manière générale, le partage et portage du projet collectif s'est vraiment mis en place. A l'origine, il était envisagé comme un espace de convivialité et de solidarité mais aujourd'hui, il est vraiment porteur d'enjeux.

En dehors, de temps collectifs animés par Sébastien Cornu, le groupe se retrouve sur certains moments de concertation et commence à se réunir en sous-groupes sur certains sujets.

Le projet de mettre en place un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) semble aujourd'hui fortement compromis au regard de l'évolution de ce « label ». Il y a un réseau de PTCE Rhône Alpes qui propose des échanges de pratiques, de réflexions,...

Aujourd'hui c'est le CORASS qui reprend – sans avoir le label – ce réseau avec l'IEP de Grenoble.

Il sera sans doute intéressant de les rencontrer pour échanger ?

Sinon, il y aura peut-être la possibilité de s'inscrire dans le schéma régional d'ESS ?

Il faudra également se rapprocher de l'intercommunalité : certaines structures sont déjà portées par l'insertion par l'activité économique (IAE), et voir aussi du côté du Parc Naturel Régional (PNR) qui travaille sur la problématique de rénovation et revitalisation des centres bourgs.

Et, enfin, continuer à regarder du côté des dispositifs européens.

Pour la suite, l'idée est de faire une cartographie des compétences des acteurs engagés dans le projet collectif. Puis, de mettre en œuvre des actions collectives qui permettent le dialogue entre acteurs.

Il est à noter, que la situation de La Cigale est très compliquée en ce moment. En effet, elle est engagée dans trois accompagnements en parallèle :

1. un dispositif local d'accompagnement (DLA) sur la stratégie qu'elle doit mettre en place pour développer son projet,
2. un ZOOM RH (dispositif proposé par UNIFORMATION sur les stratégies internes en termes de ressources humaines dans les associations) axé sur la réorganisation de l'équipe
3. et l'expérimentation dans le cadre de l'appel à projet FNDVA sur le projet de coopération inter-associations.

Or le consultant, choisi par le DLA, a tendance à freiner la dynamique collective, trouvant que ce n'est pas la priorité de l'association.

Le Coustellet – La Gare

L'agglomération Lubéron Mont Vaucluse (LMV) qui devait aller vers l'île sur la Sorgue bascule finalement de l'autre côté du Lubéron. Elle a mis en place des espaces de rencontres et de participations autour des 4 compétences qu'elle souhaite développer : le tourisme, la gestion des déchets, le transport et les musiques actuelles.

Par ailleurs, sur ce territoire, une association s'est créée pour mettre en place des projets de coopération entre des entreprises et des artistes.

Au sein de cette nouvelle agglomération, il y a 5 communes (ex communauté de communes du Coustellet) qui ont pris en plus la compétence jeunesse et famille.

Enfin, il y a un troisième « territoire symbolique » qui réunit 13 communes (dont les 5 du Coustellet et 8 au total qui sont situées sur l'agglomération) sur un projet de prévention du décrochage scolaire (ex syndicat des collèves) : GPDS – Groupement de prévention du décrochage scolaire.

Par rapport à l'expérimentation à la coopération dans le cadre de l'appel à projet FDVA, l'idée initiale était de co-écrire un projet éducatif et culturel pour le développement du territoire. L'objectif est de mener une réflexion sur les manières de travailler ensemble, de croiser les différents projets et sur la création d'espaces de réflexions.

Aujourd'hui, la Gare a fait appel à un artiste : Loïc Guénin, afin qu'il puisse observer les différents espaces de réflexions, discussions et qu'il puisse, via un travail artistique sur les imaginaires communs, articuler et structurer ces différents espaces : il va retranscrire de manière artistique les différentes relations qu'il observe, ce qui fait sens commun,...avec la mise en place d'une plateforme collaborative.

Autrement dit, il doit observer les espaces de concertation, puis mener une expérimentation artistique afin de préconiser une coordination possible entre ces différents espaces et impliquer les parties prenantes dans ce processus.

Pour la suite, avec cette réorientation du projet initialement posé, il faut modifier le cahier des charges de l'accompagnement pour mettre en place un travail en binôme. Ainsi, Loïc Guénin sera dans l'observation et l'accompagnement des différents espaces de concertation, qu'il traduira en gestes artistiques. Et, Nicolas Fily (pressenti pour l'accompagnement FNDVA) sera dans l'observation et la formalisation des processus de coopération en œuvre.

Le Couseran – Art'Cade

La première phase d'observation et de récoltes de données sur la création de l'ADDEC – Agence de Développement de l'Economie Culturelle du Couserans (ADECC) sa mise en œuvre,... a été effectuée. Pour la deuxième phase, les choses ont évolué par rapport à ce qui était imaginé initialement. En effet, la redéfinition de la communauté de communes vient bouleverser la situation car le PETR (ex Pays) a été absorbée par la nouvelle communauté de communes. Cela re-questionne de fait le périmètre de l'ADECC, et ce, d'autant plus, que la communauté de communes aurait un service

culturel. Il faut donc dans ce cadre redéfinir et retravailler le périmètre de l'agence mais revoir aussi ses missions et comment elles peuvent s'articuler avec le service culturel qui sera mis en place.

Aujourd'hui, il y a la volonté d'organiser un temps de restitution de la phase d'observation qui pourra aussi être un temps de réflexion collectif avec les élus pour s'interroger sur la suite.

Plus précisément, il faut dans un premier temps formaliser ce qui s'est passé dans le Couserans puis, dans un deuxième temps, s'interroger sur la manière dont le dialogue inter-associatif peut participer à la recomposition du territoire.

Et, enfin, comment on peut continuer de se servir de « l'outil » ADECC qui jusqu'à aujourd'hui était un espace de structuration mais qui pourrait être envisagé demain comme un espace d'expérimentation ?

Plus largement, il faut s'interroger sur la manière dont un outil comme l'ADECC peut continuer à exister au sein d'une institution qui a pris la compétence juridique de la culture : devient-il un réseau ? Un espace d'expérimentation entre acteurs ? de co-construction avec les élus ? Autonome ou intégrer à l'institution ? Globalement, cela interroge la démocratie locale par la coopération.

L'expérimentation en cours pourrait créer le moment de la rencontre entre les élus et les acteurs ?

Il faut pouvoir s'interroger aussi sur le porteur d'un projet musiques actuelles : est-ce qu'Art'Cade devient leader du projet ou espace de coopération autour d'un projet musiques actuelles ? Il serait sans doute intéressant de mettre en place un SOLIMA art et culture qui puisse réunir l'ensemble des acteurs sur le sujet.

Pour la suite, dans le Couseran, l'enjeu est de mobiliser les acteurs culturels pour être dans la co construction de la politique publique culturelle du territoire. L'idée serait d'organiser un temps fort au Printemps 2017. Les droits culturels pourraient être une entrée de ce temps fort. Il serait également intéressant d'inviter des réseaux régionaux pour partager : RCA, Avant Mardi ainsi que le DRAC : Laurent Roturier Et, on pourrait aussi, en parallèle, mettre en place une journée d'échanges ouvertes plus largement aux structures impliquées dans le groupe de travail « projet artistiques et culturels et ruralité ».

2. Présentation du site ressources www.ruralite.fedelima.org

Ce site comprend une partie ressources sur la ruralité (compte-rendu des rencontres, bibliographie,) et présentation des projets en cours.

Une partie « privée » a été construite pour partager et visualiser l'avancée des projets d'expérimentation à la coopération sur les territoires, dans le cadre de l'appel à projet FDVA.

Il est décidé de créer deux modes d'accès :

- un accès « administrateur » pour les accompagnateurs afin qu'ils puissent alimenter l'espace en ligne dédié au territoire qu'ils accompagnent et partager avec les autres accompagnateurs
- un accès « administrateur » pour Bruno Colin
- un accès « lecteur » pour les parties prenantes des projets de coopération sur chacun des territoires pour qu'ils puissent partager les ressources et se situer dans le processus en cours.

3. Perspectives et suites de l'expérimentation

Plutôt que d'organiser deux rencontres nationales « ruralité » sur l'année, l'idée serait d'en garder une autour du mois de septembre et d'organiser une journée de travail accolée à la rencontre organisée sur le Couseran où chaque expérimentation pourrait être valorisée et où on pourrait également poursuivre le travail engagé.

Il y a également le temps de Pop Mind mi-mars, www.pop-mind.eu. Cette année la thématique est autour de la solidarité. Dans ce cadre, on pourrait proposer un sujet autour des rapports et logiques de domination « petit » / « gros ». Ce sont des questionnements qu'on entend souvent chez les adhérents. Comment laisser la place à chacun ? Comment on arrive à préserver une biodiversité sans qu'une grosse structure puisse intégrer ou désintégrer les processus de coopération ?

La Cigale signale que, dans le cadre de la convention territoriale d'éducation artistique et culturelle, ils ont eu deux jours d'échanges sur la construction d'un projet culturel de territoire. La formation a permis d'aborder et de questionner les rapports de domination pré existants dans le groupe, ce qui a permis à chacun de se positionner par rapport à l'intérêt collectif. Le temps était animé par l'Escargot Migrateur.

Pour la suite des expérimentations, l'idée est de pouvoir formaliser des processus de coopération à travers différentes questions :

- Quel objectif à la coopération
- Quels sont les facteurs facilitant la coopération ? quels sont les freins ?
- Quel niveau d'engagement dans la coopération ?
- Quel(s) est(sont) les processus ?

Mais ça rejoint aussi d'autres sujets tels que :

- Comment s'élabore une autre relation avec les politiques publiques ? comment ça influence la relation sur le territoire ? et la relation entre les acteurs ?
- Comment s'exercent les droits culturels ? en tant qu'acteurs, quelle posture doit-on adopter ?

Enfin, ça interroge également la question de l'accompagnement de ce type de projet.

En résumé :

- **Prochain comité de pilotage le 28 février**
- **Redéfinition du cahier des charges de Coustellet et proposition de ce cahier des charges à l'accompagnateur pressenti : l'Autre Idée, Nicolas Fily**
- **Faire un point avec Bruno Colin sur l'observation globale et générale des processus de coopération.**
- **Synthèse et perspective des travaux sur le chantier et articulation avec d'autres enjeux comme « l'accompagnement », la mise en œuvre des projets culturels de territoire avec la consolidation des intercommunalités – quel accompagnement ?**